

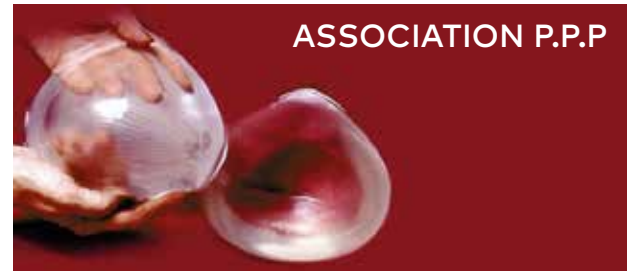


Association PPP

L'Association PPP (Association des Porteuses de Prothèses PIP) est née en avril 2010, suite à l'annonce du **scandale mondial des prothèses mammaires PIP**. Ces implants étaient remplis avec du gel de silicone industriel au lieu de gel de silicone de grade médical déclaré dans le cahier des charges, pour des raisons d'économies de coût de production, ce qui a eu pour effet d'entraîner des ruptures de prothèses très précoces, ainsi qu'une multitude de soucis de santé, puisque ce gel n'avait pas vocation à se retrouver dans le corps humain et s'y répandait, créant des inflammations et des réactions auto-immunes.

Devant le nombre de personnes concernées, l'Association a vu le jour dans le but de regrouper, aider, informer, soutenir les victimes, et les accompagner dans leurs démarches médicales et judiciaires.

Grâce à nos actions répétées, et avec l'aide des médias, nous avons obtenu la **création d'un comité de suivi** qui se tient régulièrement au Ministère de la Santé, ainsi que le retrait préventif des prothèses PIP.



Après des recherches approfondies, nous avons, choisi dès la création de l'Association, d'être représenté par Maître Philippe Courtois, avocat spécialisé dans les erreurs médicales et le droit des victimes, entre autres. Très engagé, Maître Courtois nous accompagne depuis plus de treize ans afin d'obtenir réparation de nos préjudices. Il a représenté nombre de victimes lors du premier procès très médiatisé, pour tromperie aggravée, en 2013. À ce jour, nos actions en justice se poursuivent, nous attendons l'ouverture du second procès, pour blessures et homicides involontaires. ■

👤 Alexandra BLACHERE, fondatrice et présidente
✉ associationppp@yahoo.fr
🌐 www.facebook.com/profile.php?id=100064299775298